L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ TOUS LES JOURS, PAR
JEROME BAYON,
IMPRIMEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

"Il faut que l'UNION soit conservée."

LUNDI MATIN, 10 NOVEMBRE 1834.

INTERIEUR.

NOUVELLE-ORLEANS, 10 Novembre 1834.

Transactions de la Bourse de samedi.

Il ne s'est fait que peu d'affaires dans les cotons, les arrivages d'Europe ayant encouragé une divergence dans les prétentions des acheteurs et détenteurs.

De toutes les propriétés offertes en vente samedi, il ne s'est vendu que deux esclaves, savoir: un nègre à $625, et une négresse à $400.

N'ayant pu être taxé de partialité si nous ne rendions justice aux membres de l'assemblée du Conseil pour l'ordre qui a régné et la bonne qui s'est faite dans la séance de samedi dernier. Plusieurs ordonnances, d'un grand intérêt pour la ville, ont été discutées et adoptées.

Un comité a été nommé pour la vérification des titres et qualités de MM. Hyde et M'Farlane, aldermen du 1er. district. Ce comité après avoir délibéré quelques minutes, a déclaré que, M. Hyde avait droit de siéger, et que M. M'Farlane n'avait négligé de produire son titre de taxe, un délai de huit jours lui était accordé pour qu'il pût se les procurer.

Nous publierons dans notre prochain numéro, toutes les ordonnances qui ont été adoptées, et les discussions qui se sont élevées, et quelle manque de temps et d'espace nous contraignent d'ajourner.

Samedi matin, le navire Italien, capitaine DEFERRECHIO, parti de Hâvre le 29 septembre, est arrivé dans notre port. Au nombre des passagers de son bord, se trouve le docteur ANTOMMARCHI, célèbre pour avoir été un des compagnons d'infortune de l'exilé de Ste.-Hélène. La nouvelle de l'arrivée d'un homme auquel se rattachent tant de souvenirs, a produit parmi nous, le plus vif enthousiasme. Une députation improvisée, composée d'un grand nombre de citoyens de cette ville, ayant à sa tête, l'honorable juge Maurian, s'est rendue au salon de M. John Davis, pour lui exprimer la joie que cette ville éprouve de le posséder. L'honorable juge, dans une improvisation touchante, lui a donné l'assurance que la population de cette ville, pleine de reconnaissance pour le dévoûment sans borne qu'il a montré à la personne de l'illustre prisonnier, manifestait le désir de le conserver, et saisirait avec empressement cette occasion pour s'acquitter envers lui d'une partie de la dette de la nation française.

La réponse du Dr. Antommarchi a été en ne saurait plus flatteuse pour nous tous.

Après le juge Maurian, le Dr. Formento prenant la parole, au nome des médecins de cette ville, a fait à son illustre confrère les compliments le plus gracieux et les offres les plus obligeantes.

Le Dr. Antommarchi est logé provisoirement à l'Hôtel Marly, près de la Bourse.

Dans la soirée de samedi, les musiciens du théâtre, réunis à quelques amateurs, se sont transportés à la demeure du Dr. Antommarchi où ils ont exécuté, avec leur talent accoutumé, l'ouverture de Guillaume Tell, de Diet et la Bayadère, la Marseillaise, et plusieurs autres airs. Quelques toasts ont été portés; nous regrettons de ne pouvoir les produire. Le Docteur Antommarchi a paru très-sensible à tant de témoignages d'intérêt. Il a entretenu le cercle nombreux dont il était entouré de quelques particularités sur l'empereur Napoléon; on l'a écouté dans le plus religieux silence, et avec les marques de la plus vive émotion.

Nous espérons que l'accueil plein de franchise qu'a reçu de nous cet hôte respectable, le déterminera à en fixer irrévocablement dans cette ville.

On trouvera dans notre feuille de ce jour, quelques réflexions tirées du journal du Hâvre, au sujet du départ du Dr. ANTOMMARCHI, et deux lettres écrites par lui-même, dans lesquelles il explique les motifs qui l'ont déterminé à quitter la France.

Nous publions aujourd'hui, la lettre particulière que nous adresse notre savant correspondant du Hâvre. Cette lettre, tant sous le rapport du style, et des faits qu'elle contient mérite d'attirer l'attention de nos lecteurs.

Il doit se faire aujourd'hui, une grande vente de Terrains, par Isaac L. McCoy, à des termes avantageux pour les acquéreurs. 362 de ces terrains sont situés dans le faubourg Marly, paroisse Jefferson, et la majeure partie font face aux bords du nouveau canal; leur situation les offrent au sujet de spéculation; 96 autres terrains situés à Carrollton, 52 dans le faubourg Bouligny, deux dans le nouveau faubourg Marigny, et 10 autres à Mandeville. Leurs avantages et les conditions de la vente, se trouvent décrits dans l'avis que l'on trouvera à la 4e. page. Les terrains du faubourg Marly seront vendus par demi-lots lots entiers, ou même plus, si l'on veut.

—Une autre vente, qui doit attirer l'attention des lisérateurs, et qui doit avoir lieu également aujourd'hui, est celle de la librairie Jourdan. Il n'y trouve grand nombre de bons ouvrages. La vente commencera à 10 heures.

Hier matin, les condamnés aux travaux de force, au nombre de soixante-cinq, sont partis pour Baton-Rouge. La plupart de ces misérables montraient une réelle effronterie.

Après le long ennui des journées de l'été, chacun de nous désire ardemment le retour d'une saison plus vivante et plus animée, qui vienne faire quelque diversion à la sécheresse des combinaisons commerciales, aux discussions hebdomadaires du Conseil-de-Ville, et aux promenades de bar, seules distractions que le bal offre aux habitants de cette ville, durant six interminables mois. C'est dites avec une vive satisfaction que nous annonçons au public qu'il peut compter sur l'arrivée prochaine de la troupe de M. Davis; selon toute apparence cette troupe sera ici dès le courant de cette semaine; nous apprenons qu'elle est partie de Nashez le 25 septembre, sur le navire *Clélia*.

A quelque chose malheur est bon, dit un proverbe; M. Davis en fait l'expérience dans la faillite du directeur de Lyon, car elle lui a procuré l'occasion d'engager plusieurs artistes qui étaient attachés à ce théâtre, l'un des premiers de France.

Voici la liste définitive et générale des sujets qui ont été tracés avec M. Davis et qui l'accompagnent ici: ce sont MM. Heymès, premier ténor de *Fidelio*; Bailly, basse-taille (nous avons déjà annoncé son arrivée dans cette ville); St. Victor, trial; St. Amant, grande utilité; Batista et Gabrieli, chanteurs haute-contre; Pelpoy, chanteur basse-taille; Mesdames Dupuys, première *Dugazon*; Millot, forte *Dugazon* et forte chanteuse; Adeline, seconde *Dugazon*; Albert et Jamin choristes-pantomimes-danseurs; et Cocot, jeune danseuse. L'orchestre a fait aussi une nouvelle acquisition, M. Jobey premier hautbois, et M. Vallière, haut-bois, dont le talent remarquable est connu du public, qui a contracté un nouvel engagement. On parle avantageusement de tous ces artistes; nous avons espérer qu'ils ne démentiront pas la bonne réputation qui les précède ici.

(*Du correspondant de l'Abeille.*)

HAVRE, 27 septembre 1834.

MONSIEUR L'EDITEUR,

On a dit et répété: heureux les peuples dont l'histoire manque! A propos de cela à la lettre aujourd'hui, il semblerait que l'Europe (l'Espagne à part) dût jouir dans un absolu repos de la félicité la plus complète; car l'œil de l'observateur se fatigue en vain à l'explorer du nord au sud, du levant au couchant; pas le plus petit mouvement; pas la plus légère émeute dont on puisse s'inquiéter: ils croyent peut-être que les peuples seront heureux dans le sens que Montesquieu attache à ce mot; il n'en faut heureusement bien que tout le monde soit content individuellement parlant de cette position quasi-remarquable: les très regrettent toujours le temps passé, les incertaines qu'ils sont; les autres espèrent en l'avenir et ceux là ont le vie devant eux: quant au présent, tout le monde gémit, soit qu'on l'ont fait, qui le défendent, ne pouvant le regrider que comme un pis-aller, dont nous sortirons tôt ou tard.

Une question non indéfinie encore, d'où peut partir le signal depuis si longtemps attendu: je veux parler de la crise financière de l'Espagne dans laquelle sont gravement compromis les intérêts d'une partie de la France, qui a malheureusement trop compté sur la foi publique, et s'est jetée à corps perdu dans les fonds espagnols. Je sais que ce n'est là qu'une question de particuliers; mais réunis, ils font masse, et gagne d'autant plus respectable, d'autant plus importante en considération du système actuel, qu'ils doivent à leur fortune, quoique cependant, le droit de jouir en nom dans leurs discussions les ministres français verra-t-il de sang-froid, sans qu'il ait fait le moindre pas vers la nouvelle chambre, bâtie, et oublié pour n'être remis qu'en plusieurs à la bonne foi d'un gouvernement bon-gouvernant, en tout, le remboursement, l'intérêt, ne le mettre en avant, grâce de ces mêmes gouvernements devenus aussi affectueux que trop grave pour n'être pas l'objet d'une interdiction quelconque? Il est pourtant bien le moyen, il ne peut résister de l'ordre d'ordre dans la double hypothèse de la [illegible] ou de la [illegible] avec les [illegible]

[illegible] notoire, ou de faillir à la France qui, pour [illegible] tions, pourrait avant huit jours [illegible] hommes au delà des Pyrénées. Des deux côtés il y a danger de se mettre à dos une nation forte et puissante, et le gouvernement de la reine n'est pas assez consolidé pour courir la chance d'une guerre étrangère; il s', Dieu merci, bien assez de la guerre civile. Un seul moyen reste, et c'est celui-là sans doute qu'adoptera le ministère espagnol: désintéresser les deux parties.

La question militaire de l'Espagne est toujours à peu près le même: Zumalacarreguy et Rodil continuent à jouer aux barres, (c'est le mot,) sans que l'un gagne un pouce de terrain sur l'autre, et tant que les *Cristinos* ne se décideront pas à envoyer des forces supérieures pour envelopper le parti de don Carlos, celui-ci pourra conserver l'espérance de gagner quelque ville sans que sa présence fasse soulever en sa faveur; mais un soulèvement partiel est peu de chose, et un faible enthousiasme, (pour ne pas dire nul,) que son entrée en Espagne a produit, on peut, sans crainte de se tromper, prédire l'insuccès de l'invasion carliste.

En France, comme je vous le disais tout à l'heure, nous sommes tranquilles, mais non heureux pour cela: et comment en serait-il autrement, quand au sein de l'abondance des moissons, le cœur se révolte des turpitudes quotidiennes dont on subit le déplorable spectacle? Un seul fait peut donner la mesure de l'abjection et du servilisme où nous sommes tombés: les quatre hommes qui ont joué le principal rôle dans l'assassinat juridique du maréchal Ney, occupent maintenant les premières emplois de l'Etat.[*] En présence de tels faits, le cœur bondit d'indignation: n'avoir tant souffert que pour arriver à de semblables résultats, pour revenir au but d'où nous étions partis! Car, pour les hommes de sens, la révolution de juillet est à recommencer; or, une révolution ne se fait pas comme une émeute, et le pays ébranlé a besoin de se reposer pour pouvoir supporter une nouvelle secousse. Voilà quelles sont nos pensées: voyez maintenant si nous sommes heureux, si le bonheur en politique peut consister pour les peuples, à manger du pain à bon marché.

Agréez, monsieur l'Editeur, &c.

E. L., DU HAVRE.

[*] MM. De Cazes, Talleyrand, Pasquier, Guizot.

NOUVELLES DE FRANCE, DE 13 JOURS PLUS RECENTES.

Par l'arrivée du beau navire Salem, venant du Hâvre, nous avons reçu nos limées de gazettes françaises, jusqu'au 27 septembre. Les nouvelles que contiennent ces journaux, et que nous reproduisons dans notre feuille, sont intéressantes.

Nous apprenons que la *Cecilia* est partie de Nantes, le 25 septembre, avec la troupe d'acteurs pour notre théâtre.

Le navire *Ruthelia* devait partir du Hâvre le 1er octobre, ainsi que le *Robert Pulsford*, tous deux pour la Nouvelle-Orléans.

Les navires *Bellochas*, l'*AnneLouise* et le *Grand-Ballachas* devaient partir de Bordeaux pour ce port.

Le navire *Newport*, parti d'ici y est arrivé le 10 sept.

Des lettres de Bayonne, du 20 septembre, disent que vingt-cinq mille francs ont été envoyés de cette ville aux carlistes, le 18 de ce mois. Deux Espagnols, avec un cacolet, leur ont fait franchir la frontière par Valaregui.

Zumala-Carreguy était entre Lumbiez et Aoyz. Lorenzo est arrivé à Zubiri le 21. Rodil était à Tarazun le 19. Don Carlos était à Eagny, et Rodil marchait sur ce point. Rien encore n'avait été tenté sur Elisondo.

Une dépêche de Bayonne, du 24 annonce que par un décret du 17, la reine a déclaré de blocus de la côte de Biscaye.

Madrid était tranquille en apparence le 18 septembre, mais on y remarquait cependant des signes d'une fermentation sourde. L'existence du ministère dépend entièrement de la question des finances que débattaient les cortès.

Les 5e, 6e, et 8e bataillons bloquent la garnison d'Elisondo, où ils ne laissent rien pénétrer. Toute la paille, les feuilles et les herbes sèches que les Carlistes ont pu recueillir ont été réunies dans le Bastan pour incendier la maison forte d'Elisondo.

Zumala-Carréguy, avec quatre bataillons, s'est dirigé, le 15 sept, sur la vallée d'Ibro, se portant à la rencontre de la colonne de Linarès. Un parti carliste de 400 hommes de la Biscaye s'est porté le 12, dans les montagnes des Asturies pour y favoriser le soulèvement de cette province. Avant-hier et hier, les carlistes se sont présenté devant Orna, et se sont ensuite retirés ayant eu vis-à-vis le Pastor était à leur poursuite; ils ont gagné la montagne poursuivis par ce chef. La junte carliste a envoyée un négociant de St-Jean-Pied-de-Port les fonds nécessaires à l'achat de trois mille capotes.

Rodil est entré à Vittoria, le 15, avec sa colonne, s'élevant à 6,000 hommes et 200 chevaux, pour s'y procurer des capotes et des souliers; il en est reparti le 16 et s'est dirigé sur la Borunda.

Une dépêche de Bayonne, en date du 20 septembre, annonce que le 13, Jauregey étant tombé, presqu'inconcernement, à Oyarzun, sur les deux bataillons guipuscoans, les a forcés à une retraite si précipitée qu'ils lui ont abandonné, en fuyant, tous leurs bagages.

De Vittoria, Rodil a fait courir les bandes biscayennes; l'une d'elles a été atteinte vers Ordona; son chef, Luqui, a été fusillé, et 40 hommes ont été fait prisonniers.

Les nouvelles de Bayonne du 17 septembre, annoncent que le capitaine Itoria, avec deux compagnies de la garnison d'Elisondo, a sorpris, le 13 dans la matinée, don Xavier San-Esteban, agent carliste, Mme Eraso et quatre autres personnes qui se trouvaient à Balcarlos; mais ce capitaine ayant passé par les Aldulas, la garnison française qui se trouve sur ce point a réclamé ces prisonniers, qu'elle a fait conduire à Saint-Jean-Pied-de-Port.

Zumala-Carreguy a placé, le 12 du courant, cinquante hommes et soixante chevaux au Caracol, à trois lieues de Pampelune, afin qu'aucun courrier ni des vivres ne puissent pénétrer dans cette dernière ville.

Zumala-Carreguy est arrivé le 13 à Sart-Estebah, où il a fait réunir toutes les rations de las Cinco-Villas.

Le 15, le capitaine don Léon Iriarte, avec cent hommes et trois chevaux, est arrivé à Irurita, venant de Pampelune.

Dix carlistes bataillons se sont présentés avant-hier à la garnison d'Elisondo. Ils arrivaient comme fuyards après l'affaire de la Province.

Il est parti d'ici hier, 500,000 francs pour le général Rodil.

Après la dernière affaire, quatre officiers et capitaines carlistes du 5e bataillon de Navarre ont été pris et fusillés immédiatement, par ordre du général Rodil.

Par suite du bando du général Rodil, cinquante-deux habitants de Pampelune ont été conduites à Zaragoza et à Tudela.

Le gouvernement français a reçu par un courrier extraordinaire, les nouvelles suivantes de Madrid, du 17 septembre:

Dans un premier discours, le comte Toréno a combattu le p'an proposé par la majorité de la commission et a particulièrement insisté sur son injustice envers la France. D'abord nous qu'il était d'abord des créanciers de l'Espagne, il s'est fait leur champion.

M. Martinez devait prendre la parole le lendemain, 18.

Il paraît vraisemblable que le plan de la majorité de la commission ne réunira pas la majorité de la chambre. Nous reproduisons plus bas le discours de M. de Toréno prononcé à la chambre des *Procuradors*, dans la séance du 16 septembre.

L'acte du mariage de doña Maria avec le duc de Leuchtenberg a été adopté par les chambres. M. le comte Mulé s'a pas accepté les fonctions de quatrième vice-président de la chambre des pairs, qu'il lui avait conférées par l'ordonnance du 20 septembre.

La *Gazette de Madrid* du 17 septembre, reçue à Paris par estafette annonce officiellement la nomination du comte de *Las Amarillas*, à la présidence de la chambre des procurés, en remplacement du général Castagnes. Le duc de Gor a été nommé vice-président.

D'après des lettres de Constantinople du 26 août, il paraît que les dernières nouvelles de Syrie annoncent Mehemed-Ali arrivé le 26 juillet à Alexandrie. Quant à l'état de la Syrie et aux mesures adoptées pour la pacification de cette province, on fait courir les bruits les plus contradictoires. La Gazette d'Augsbourg du 26 août contient ce qui suit:

"Nous manquons toujours de détails sur l'insurrection de Syrie; ils sont attendus avec impatience, on ne connaît pas les mesures prises par Ibrahim à la suite de la soumission des insurgés, on sait seulement de Jaffa que Méhémet avait quitté cette ville le 19 juillet pour retourner à Alexandrie. Le dernier numéro de la *Gazette Turque* ne nous apprend rien de nouveau à cet égard. Ce journal publie même les détails de la conclusion de l'affaire de Samos et mentionne l'indifférence solennelle de l'ambassade autrichien, baron de Sainet et celle de l'ambassade grecque. Outre la relaxe de Chilian Mahmaftarizi, et de son remplacement par Pascha Tomatsaki, lieutenant de Mehemet, il n'est survenu aucun changement. Les peste bubonique s'atténuait; elle fit des ravages considérables, surtout parmi les Turcs. On estime qu'il meurt 24,000 personnes par jour. De [illegible] manque, on a affaibli [illegible] moitié du maléfice [illegible] les ministres de stagnations les Turcs sont revenus [illegible] ancienne [illegible] en appliquant les précautions [illegible] gations qu'ils avaient jusqu'ici négligées [illegible] ne peu distinguées sont maintenant [illegible] voyes."

Des lettres de Bucharest annoncent que les hospodars des principautés, et plusieurs grands boyards ont été comblés de décorations et d'honneurs, par l'empereur de Russie, comme il l'avait été auparavant par le sultan.—L'ambassadeur turc qui doit se rendre à Londres, Namick Pacha, est arrivé à Vienne pour avoir une audience de S. M.

La Perse est à la veille d'une guerre civile. Le vieux roi ne peut plus vivre bien longtemps, et trois ou quatre compétiteurs vont se disputer le trône les armes à la main. Ces dissentions vont accroître encore l'ascendant de la Russie sur le nord de cet empire. Les deux grands empires musulmans, Constantinople et Téhéras, sont désormais dévolus à la Russie.

Il paraît que le gouvernement français a consenti au mariage de la reine de Portugal, dona Maria, avec le duc de Leuchtenberg, et que des négociations ont été entamées à cet effet avec la maison ducale. Le duc se trouve maintenant avec sa mère dans un château de plaisance, à trois lieues de Munich.

Il a été tenu le 8 septembre, un conseil au palais de Saint-James, pour décider à laquelle époque le parlement serait de nouveau prorogé. Selon le *Courier*, cette époque aurait été fixée au 4 novembre, et selon le *Globe*, au 30 octobre.

Un supplément à la *Gazette de Londres*, qui a paru le 16 annonce l'heureux issue de l'expédition que le gouverneur général de l'Inde avait cru devoir diriger contre le rajah de Coorg. Le 10 avril, ce souverain s'était rendu à discrétion aux troupes anglaises, et il a été enfermé dans le fort Madkerry.

Une des plus importantes manufactures de France, la filature de coton d'Acheu, près Hesdin (Pas-de-Calais), vient d'être la proie des flammes. On attribue ce funeste événement à la négligence d'un ouvrier plombier, qui avait laissé une chandelle allumée dans le lieu où il travaillait.

Don Miguel est arrivé à Rome avec sa suite, le 6 septembre, sous le nom de *duc de Braganze*: décidément il veut tout voler à son frère. Il a été reçu avec tous les honneurs dû à un infant d'Espagne. Il a été présenté au pape, avec qui il s'est entretenu une demi-heure, et à cette audience assistait l'ancien ambassadeur de don Miguel, don Antonio de Almeida, marquis de Labradio, qui paraît avoir servi d'interprète. On disait que son séjour ne se prolongerait pas au-delà de quelques semaines; mais il paraît qu'il doit se fixer à Rome. Son extérieur n'est pas aussi repoussant qu'on semble le croire, il est extrêmement poli envers tous ceux qui l'approchent; et ce qui lui est très avantageux, en comparaison de son frère, c'est qu'il se montre très religieux.

On attendait à Rome le roi de Sardaigne, qui doit se rendre à Naples: on annonçait aussi l'arrivée du roi de Bavière dans le courant de septembre.

Le comte Léon, fils actuel de l'empereur, qui est en ce moment à Londres, doit épouser la fille de l'un des frères de Napoléon.

Les nouvelles d'Allemagne sont toujours insignifiantes.

Des lettres de Lisbonne du 14 septembre annoncent que don Pedro se portait mieux.

Le général Mina a été confirmé par la reine dans tous les grades et dignités qu'il avait acquis sous les cortès.

Les nouvelles de Lisbonne du 21 septembre disent que les rapports favorables du Portugal ont inspiré quelque confiance aux spéculateurs sur les fonds.

On écrit de Toulon, le 9 septembre, que depuis le retour de la flotte du levant, la plus grande activité règne dans ce port. On y a reçu l'ordre de remplacer au plus vite les provisions qu'a consommées la flotte pendant une croisière de six semaines.

Un article de Trieste du 13 dit que l'on a reçu de la Grèce des nouvelles peu satisfaisantes. Le parti de Colocotroni a pris les armes contre la régence, et a réussi à s'emparer de Patras, où il n'y avait qu'une faible garnison. Les rébelles ont formé une nouvelle régence, ils ont publié une proclamation dans laquelle ils déclarent illégale celle de Napoli, et invitent le roi Othon à venir à Patras se réfugier dans leur sein, et résider dans cette ville jusqu'à l'époque de sa majorité. Cet événement a jeté beaucoup d'inquiétude dans le pays.

La peste fait des ravages terribles à Constantinople; il y est mort 500 personnes dans une semaine.

EXTERIEUR.

FRANCE—HAVRE, 24 septembre.

Le docteur Antommarchi dont le nom s'est attaché si religieusement et par un dévoûment si noble aux derniers souvenirs que le rocher de Sainte-Hélène a légués à l'Europe, est arrivé ce matin au Hâvre, pour s'embarquer dans peu de jours sur le paquebot qui doit le conduire à la Nouvelle-Orléans.

Les motifs qui engagent le médecin de Napoléon à s'éloigner du pays qui devrait être devenu pour lui une autre patrie, nous étaient inconnus; et et apprenant la résolution qu'il avait prise de quitter la France, nous nous sommes demandé quel sentiment avait pu le déterminer à se séparer de ses concitoyens, pour aller réclamer à la Nouvelle-Orléans une autre hospitalité que celle qu'il avait dû recevoir parmi nous. Les deux lettres que l'on va lire ont répondu à la question que nous nous étions adressée en apprenant le départ du médecin de Ste.-Hélène. La docteur Antommarchi quitte la France, pour ne pas assister aux tristes débats destinés à lui assurer la fortune que lui avaient offertes les dernières volontés de l'Empereur, et qu'on lui conteste encore si longtemps après la mort de l'illustre testateur; il se rend à la Nouvelle-Orléans enfin, pour utiliser au profit de la science et de sa profession, l'honorable existence que le pays sur lequel l'empereur régna avec tant de gloire, aurait dû s'empresser de lui offrir, sous un gouvernement qui se flatte encore de n'avoir répudié aucun des souvenirs de grandeur et de générosité que nous a laissés la domination impériale. C'est à cette pénible et funeste condition que se trouvent réduits aujourd'hui les hommes généreux qui restèrent les plus fidèles au culte du malheur sur le fatal rocher de Sainte-Hélène; et personne ne pourra lire sans douleur les adieux que le médecin de Napoléon, quittant la France, adresse au général Bertrand, dévoué comme lui sur cette terre, dans cette patrie qui a voué un culte à la mémoire du grand homme, et qui offre à peine encore un asile à ceux qui se sont si glorieusement immolés pour adorer, au sein de la proscription la plus cruelle, l'honneur et le supplice de ses derniers moments.

Les deux lettres du Dr. Antommarchi vont être mises bientôt sous les yeux de toute la France. Puissent-elles ne pas trop apprendre aux cœurs les plus généreux, de quel prix sont presque toujours payés les plus sublimes et les admirables dévouements!

"*A M. le président du Conseil des ministres.*

"Paris, le 25 août 1834.

"M. le maréchal,

"J'ai déjà renouvelé l'offre de mes services, faite au Roi, pour effectuer la translation en France de la dépouille mortelle de l'Empereur Napoléon, déposée à Ste.-Hélène.

"Quoique, à la veille de quitter la France, je n'en persiste pas moins dans les offres que j'ai faites. Malgré mon éloignement, je serai toujours prêt à exécuter les ordres que le gouvernement me transmettra pour cet objet. J'en prends l'engagement formel; en agissant ainsi, je remplis un pieux devoir dicté par la reconnaissance; et le jour le plus heureux de ma vie, sera celui où je pourrai donner ce nouveau témoignage de dévoûment, de respect, à la mémoire de l'Empereur Napoléon, et de déférence aux vœux de mes concitoyens.

"Je suis l'honneur d'être avec un profond respect,

"Monsieur le Maréchal,

"Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

"Signé le Dr. F. ANTOMMARCHI,

"Médecin de l'Empereur Napoléon à Ste. Hélène.

"Paris, le 2 septembre 1834.

"Monsieur le Grand-Maréchal,

"Etant à la veille de quitter la France, pour me rendre à la Nouvelle-Orléans, je dois vous faire connaître la cause de mon départ.

"L'Empereur Napoléon avait, par ses dernières volontés, assuré mon sort et ma fortune. Des obstacles, qu'il n'a pu prévoir, ont empêché mes intentions bienveillantes à mon égard, aient été remplies. On a pu jouer des mesures contradictoires qu'avait prises pour en assurer l'exécution. Mes droits, mes titres pas été reconnus, et je suis, aujourd'hui, forcé de m'adresser aux tribunaux. Il me serait trop pénible d'assister à ces débats judiciaires. Je m'éloigne donc, à mon grand regret, de la France, et j'aime à penser, Monsieur le Maréchal, que vous ne désapprouverez pas les motifs qui m'ont déterminé à prendre cette résolution: j'espère que vous continuerez à rendre justice à celui qui a eu l'avantage de se rencontrer avec vous sur la terre d'exil, et qui a eu le triste honneur d'assister à la longue agonie du plus grand homme des siècles, et de lui fermer les yeux.

"*Agréez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma haute considération et de mon dévoûment.*

"Signé le Dr. F. ANTOMMARCHI,

"Médecin de l'Empereur Napoléon à Ste. Hélène.

Du 10 du Journal de Rouen.

L'honorable M. Laffitte est arrivé hier à midi; il était couché à Louviers. Dans l'après-midi il s'est rendu au parlement.

Le soir, une députation d'électeurs est allée lui présenter des toasts. [illegible]

Enfin, à dix heures et demie, après la représentation du brillante sérénade lui a été donnée devant l'hotel de Rouen, où il est descendu, le quai était couvert de monde. [illegible] parmi les [illegible] Le ministère se trouvant aussi [illegible] avantageuses à l'égard de cette question, qui est très impopulaire.

Notre devoir n'est pas de flatter le peuple, mais bien de lui dire la vérité; il est certain que l'emprunt Goubhard a été contracté par une juste factieuse; mais il est certain aussi que, postérieurement, cet acte obtint la sanction royale, dès que le roi fut rentré dans le plein exercice de son pouvoir. Ce n'est donc plus l'emprunt de la régence d'Urgel; c'est un emprunt qui, malgré son origine impure, a été légitimé par le gouvernement.

Aussi, nous ne levons pas notre bouclier du principe, mais de la possibilité ou de l'impossibilité de payer la dette. Ne nous abusons pas, Messieurs, le gouvernement a eu beau être mauvais, la nation lui a obéi, quoique malgré elle.

Tous les rois ont eu à payer les suites des troubles qui ont agité leurs peuples: la France, lors de sa révolution de 1830, n'a pas hésité un moment à reconnaître et à payer les emprunts faits pour l'étranger, emprunts qui la couvrirent de deuil et de douleur. Louis XVIII, en remontant sur le trône, après les cent jours, reconnut toutes les dettes contractées pendant ce règne éphémère.

Indépendamment de toutes les raisons que je viens de vous exposer, il en est une autre plus puissante encore, et qui touche surtout la nation à qui l'on voudrait faire tort. Il y a des circonstances qui commandent la prudence, des questions qui intéressent la tranquilité et la bonne harmonie des nations. Dédaigner ces principes serait une vaine bravade, qui pourrait tourner contre ses auteurs mêmes. Le peuple le plus intéressé à nos emprunts est la nation française, notre voisine immédiate, et notre alliée. La mesure qu'on propose pourrait y produire un tel scandale, que le gouvernement français se verrait obligé d'accueillir les réclamations des intéressés. Je sais bien qu'il ne pourrait en résulter la rupture de notre étroite alliance avec ce pays; mais, entre l'amitié et l'inimitié, il se trouve des nuances infinies. La commission pense également que la bonne harmonie n'en sera pas troublée; mais quelle garantie peut offrir une simple hypothèse dans une matière aussi grave? Ne voit-on pas, d'ailleurs, que la question doit intéresser l'Angleterre elle-même?

Le gouvernement avait donc une pensée politique en proposant la fusion de toutes les anciennes dettes. Soyez persuadés, messieurs, que si vous adoptez le plan de la commission, vous portez un coup terrible à notre crédit.

Je ne crains pas de parler avec franchise. L'Angleterre dira naturellement: l'Espagne subit une crise. Si le parti qui gouverne aujourd'hui vient à succomber, nos titres seront-ils reconnus par le parti vainqueur? Il ne manquera pas de gens pour répondre non; et qui voudra dès lors nous prêter de l'argent?

M. de Toréno passe à l'examen, article par article, du plan de la commission. Dans l'article 4, le droit des *Etats-Unis a l'avantage d'être respecté. Il n'en est pas* ainsi de la France; je ne sais pas pourquoi on la traite avec une telle défaveur, au moment où la convenance publique doit conseiller une conduite tout à fait opposée. Il semblerait qu'on regarde la France comme aussi loin de nous que la Chine.

Le plan de la commission ne tend à rien moins qu'à tuer complètement le crédit national, à ôter au gouvernement toute ressource, à nous brouiller avec la France, à nous faire perdre sa protection dont nous avons besoin, non seulement un tel projet ne saurait être admis, mais il n'y a pas même lieu de le mettre aux voix. Je le dis aux membres de la commission et de la chambre, non comme ministre, mais comme procurador, comme Espagnol, comme intéressé à l'honneur national et à la cause de la reine. Je le dis avec la plus intime conviction.

Voulez vous une preuve, Messieurs, de la gravité de cette question délicate? Sur les neuf membres de la commission, quatre se sont séparés de l'avis des cinq autres et ont précisément donné dans un excès opposé; de sorte, que si le gouvernement voulait en tirer avantage, il pourrait dire qu'il s'est placé au véritable point de vue de cette grande question en demandant la reconnaissance de toute la dette et en offrant de la payer autant que ses moyens le lui permettront.

Le gouvernement ne doit pas hésiter à dire qu'il s'opposera à ce projet de la commission et à toute mesure quelconque jusqu'à ce qu'on ait pris en considération la question et la dette étrangère.

Quelques personnes pensent qu'il serait bon de voter dès à présent l'emprunt de 200 millions de réaux proposé par la commission, et d'accorder plus tard 3 à 4 cent millions de réaux. Ce serait une très mauvaise opération; vous savez quelles conséquences funestes elle a déjà eues du temps des cortès de 1820 à 1823. Il n'y a rien de meilleur que de faire sur le champ une opération en grand, qui, par sa nature même, démontre qu'on veut une bonne fois entrer dans la carrière de l'ordre, en finir avec l'arriéré et fonder sur une base solide le crédit de la nation.

COMMERCIAL.

MARCHE' DU HAVRE.

27 septembre.

Nous avons bonne opinion des affaires qui seront faites sur les cotons, à la prochaine campagne. Nous avons lieu de croire que les prix actuels seront maintenus durant le cours de l'année.

Notre marché a été calme les deux derniers jours, mais les prix se sont bien maintenus.

Vente de coton, aujourd'hui.

Coton Louisiane, fin		149 à 150
do.	commun	139 à 140
do.	bon-commun	130 à 134
do.	ordinaire	124 à 125
do. Alabama, fin		129
do.	ordinaire	120

Existence—21,000 balles.

HAVRE 25 septembre.

COTONS

51 balles Louisiane	(acq.)	132 50
50 ditto	ditto	125
50 ditto	Georgie C. S.	122
96 ditto	ditto	118
114 ditto	ditto	117
20 ditto	Mobile	114
47 ditto	Fernambouc	167 50
100 ditto	Bahia	160

HAVRE 24 septembre.

COTONS.

10 balles Louisiane	(acq.)	130
155 ditto	ditto	142 50
40 ditto	ditto	142 50
10 ditto	ditto	125
23 ditto	ditto	130
25 ditto	ditto	128
43 ditto	ditto	124 50
23 ditto	ditto	118
7 ditto	ditto	115
69 ditto	Georgie C. S.	120
6 ditto	ditto	117 50
24 ditto	ditto	114
12 ditto	Fernambouc	167 50

NECROLOGE.

Est décédé, le 6 du courant, dans la trentième année de son âge, Jean Dolci Fondin. Toutes les personnes qui l'ont connu ont rendu justice à ses qualités estimables qui lui avaient concilié l'estime générale. Il fut homme de bien, sincère ami, franc et généreux. Ah! puissent les souffrances martelles qu'il a endurées en ce bas monde, lui faire mériter les suffrages célestes.

Repose en paix, pauvre Dolci! ta mémoire sera toujours présente dans l'imagination de parens et de tes amis. C. C.

Chambre du Commerce de la Nelle.-Orléans.

COMITE' D'ARBITRAGE POUR LE MOIS NOV.

Messrs. A. Rivarde, G. G. Steever.
Jas. H. Shepherd, H. G. Schmidt.
P. L. Sloane, Thos. Toby.
Saml. Thompson.

COMITE' D'APPELS:

M. Thos. Urquhart, *Président.*
Messrs. J. S. Peters, et J. B. Byrne, *Vice-Présidents.*
Messrs. James Dick, A. Quertier.
W. L. Hodge, A. Fink.
H. C. Cammack, et W. Bogart.

Par ordre de la Chambre,

10 nov Chs. BRIGGS, secrétaire

P. CHIGE, MAITRE BOTTIER, rue de Chartres, No. 156, vient de recevoir par le navire Marengo, du Hâvre et des 1ères. manufactures de Paris, un grand assortiment de Cuirs pour chaussures &c., des Eperons en tous genres. Il ose espérer de plus en plus mériter le patronage de ceux qui voudront l'honorer de leur confiance.
10 nov—8

MODES.

MADAME FRYER a l'honneur d'annoncer qu'elle vient d'arriver de France avec un joli choix de Modes et de Nouveautés, et que l'ouverture en sera faite aujourd'hui lundi, 10 du courant. 10 nov

CAFE VERT DE PREMIERE QUALITE—53 barriques Café vert, de St. Yago, 1ère. qualité; 30 barils do. do. do. à vendre par
HAGAN, NIVEN & CO,
10 nov—6 rue du Canal

LES soussignés offrent à vendre à bord du brick Massachusett, venant de Malaga:
3500 caisses Raisins; 400 do Limons;
200 tambours et caisses Figues;
118 caisses Prunaux;
40 barils Poissons salés; 115 do Anchois;
600 jarres Huile; 25 barils Vinaigre;
Eau de vie d'Espagne; Malaga sec et doux.
J. ROBERT Y. GIRONA,
No. 52, rue Toulouse, entre Chartres et Royale.
10 nov—3

THOMAS FELLOWS, successeur de Victor de la Cova & Frère, informe ses amis qu'il continue le même genre d'affaires que ces messieurs, et de la même manière qu'ils les soutenaient, pour les différentes branches de commission, et de courtage de Bourse, à son bureau, rue St. Louis. Il achète et vend des pièces d'or espagnoles et mexicaines. 10 nov—5

COURTEPOINTE, bas de soie à brodequins, coton do. couvertes françaises et anglaises, fleurs artificielles; dentelles fil et bobinet; damassé rouge, vert et jaune; indiennes françaises différents goûts, parapluies français; soieries de toutes couleurs; satin blanc, robes de mousselines brodées, ainsi qu'un assortiment général de marchandises françaises, anglaises et américaines.
[illegible] sur no. A. G. COGHRAN,